

10 Faits divers & Justice

Faux et usage de faux et escroquerie

Thierry Mangono, un escroc et faussaire entre les mains de la Bac

AEE

Libreville/Gabon

Pour avoir escroqué une somme de 6 millions de francs par la vente fictive d'une parcelle de terrain à une dame, et aussi pour s'être illustré dans la falsification des billets de banque, Thierry Mangono, repris de justice, va une fois de plus rejoindre l'univers carcéral qu'il a quitté il y a

quelques mois, après y avoir séjourné plus d'une année.

Il aura fallu aux agents de la Brigade anti-criminalité (Bac) un coup de fil anonyme d'une personne de bonne foi habitant non loin du domicile de Sieur Thierry Mangono, au quartier Ozangué, dans le 5e arrondissement de la commune de Libreville, aux agents de la Bac. L'indicateur les a informés des agissements illicites

de ce repris de justice de 43 ans, qui posséderait chez lui des produits étranges, servant sans doute à la falsification de billets de banque.

Les agents de police, rendus sur les lieux, ont du mal à accéder au domicile de Thierry, tellement la sécurité y est renforcée. Portes doublement verrouillées, fenêtres condamnées... Loin de se décourager, les agents vont tout de même réussir à s'introduire par la porte centrale. Les deux complices du faussaire qui se trouvaient à

l'intérieur de la maison vont réussir à prendre la poudre d'escampette. Quant à sieur Mangono, il est rapidement neutralisé par les agents.

Lors de la perquisition du domicile, plusieurs faux documents administratifs sont découverts, parmi lesquels des actes de naissance, les titres fonciers et autres décrets d'attribution de terrain sur lesquels se trouvent mentionnés des numéros de téléphones. Un des numéros contactés a fait état d'une arnaque par cet individu d'une

somme de 6 millions. Le comble c'est la découverte d'un sac contenant plusieurs coupures de papier en forme de billets de banque noircis et un lot impressionnant de produits chimiques.

L'univers carcéral qui probablement lui manquait beaucoup, sera certainement ravi de le recevoir à nouveau.

Thierry Mangono, repris de justice, à nouveau dans les filets de la police.



Photo : Abel Eyeghe Ekore

Vol aggravé à Moanda

Deux voleurs aux modes opératoires différents

SCOM

Libreville/Gabon

GUY Ognia Ngoussa, 19 ans, domicilié au quartier Commercial, et Patrick Odjigui-Elounda, 25 ans, tous deux Gabonais, sans emploi, sont aux mains des policiers du commissariat de Moanda. Il leur est reproché de s'être rendus coupables de vol aggravé, le premier dans un salon de coiffure, le second au domicile d'une compatriote. Ognia Ngoussa se serait introduit, dans la nuit du 9

au 10 août dernier, dans le salon de coiffure de C. M. B., situé au quartier Alliance. Le présumé voleur en ressortira, quelques minutes plus tard avec des sacs à main, des chaussures pour dames, des tissages, un lecteur DVD, entre autres. A défaut d'avoir trouvé des espèces sonnantes et trébuchantes, il aurait donc emporté tout ce qui lui tombait dans les mains. Patrick Odjigui-Elounda aurait, quant à lui, opéré en plein jour. C'était le samedi 16 août dernier, aux environs de 7 heures du matin, au domicile de G. M.,



Photo : DR



Photo : DR

Guy Ognia Ngoussa et Patrick Odjigui-Elounda (photo de droite) ont été tous deux placés en prévention à la prison de Franceville.

sis au quartier Alliance. Le présumé voleur a soulevé un compresseur, qu'il planquera d'abord chez un garagiste. Il comptait récupérer l'outil et le revendre à Franceville, le lendemain du forfait. Mais c'était sans compter avec la dextérité des agents du commissariat de Moanda, qui ont pu remonter jusqu'à l'individu, pourtant inconnu de leurs services.

En revanche, l'arrestation de Guy Ognia Ngoussa ne s'est pas déroulée aussi facilement que les flics le prévoyaient. En effet, mu par un instinct belliqueux, ce dernier va opposer une

résistance farouche, qui a surpris plus d'un Officier de police judiciaire (OPJ). Aussi, une enquête plus approfondie permettra-t-elle aux policiers de découvrir que le mis en cause a déjà, pour les mêmes faits, été l'objet d'une interpellation de la part des gendarmes de la brigade de Moanda. Mais qu'il aurait curieusement été relaxé. Déférés devant le parquet de Franceville, en fin de semaine dernière, les deux présumés voleurs ont été incarcérés à la prison centrale du chef-lieu de la province du Haut-Ogooué.



Vous souhaitez développer sereinement votre activité ?

Nous pouvons vous y aider.

Nous fournissons des services et logiciels de gestion d'entreprise à plusieurs millions d'entreprises dans le monde.

Grâce à cette connaissance des entreprises, nous réalisons des solutions simples, souples et efficaces pour accompagner votre développement au quotidien.

Appuyés de nos experts locaux, vous avez la confiance nécessaire pour vous concentrer sur la croissance de votre activité.

Pour plus d'informations, contactez votre partenaire agréé local :

ALPHA INFORMATIQUE
Tél : 05 65 96 60

EASYTECH GABON
Tél : 05 54 10 50

LOGICIELS ET SERVICES
Tél : 01 74 59 77 / 05 40 56 23

M2IS
Tél : 01 73 04 08

SOFTWARE AS A SERVICE (SAAS)
Tél : 05 39 85 85

Comptabilité • Paie/RH • ERP • CRM

www.sage.fr - ContactInternational@sage.com - Tél. : +33 5 56 136 988